

*Allocations familiales—Loi*

**M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville):** Monsieur le Président, je voudrais formuler quelques brèves observations au sujet du projet de loi dont la Chambre est saisie aujourd'hui. Je commencerai par dire qu'il est fort regrettable qu'on ait abrégé le débat au sujet de cette mesure en imposant l'attribution de temps. On a bâillonné l'opposition. Il n'y a aucune différence entre ce projet de loi qui élimine en partie l'indexation des allocations familiales et le projet de loi dont nous avons été saisis en juin dernier au sujet de la désindexation des pensions de vieillesse. A cette époque, le parti conservateur s'en prenait aux personnes âgées et aujourd'hui, aux enfants. C'est en réalité le même projet de loi. Selon moi, le gouvernement ne veut pas d'une discussion en profondeur, car il sait fort bien que si les Canadiens se rendent compte de ce qui se passe, on assistera à la même levée de boucliers qu'en juin dernier.

Je me rappelle fort bien qu'en juin M<sup>me</sup> Denis a interpellé le premier ministre (M. Mulroney) devant les édifices du Parlement lui disant en fait qu'il avait induit les Canadiens en erreur. Elle a usé d'un langage coloré que je ne peux reprendre à la Chambre. Elle l'a accusé de malhonnêteté envers les Canadiens auxquels il avait promis de ne pas toucher aux programmes sociaux comme la pension de vieillesse et les allocations familiales. Cependant, une fois au pouvoir, il a changé d'idée et présenté un projet de loi tendant à désindexer en partie la pension de vieillesse. On a assisté à une levée de boucliers chez les personnes âgées. Si nos enfants pouvaient parler pour eux-mêmes et s'organiser comme les personnes âgées l'ont fait à l'époque, la même chose se reproduirait.

Je ne comprendrai jamais que tant de députés conservateurs de l'arrière-ban demeurent silencieux. Au cours de la campagne électorale, ils ont déclaré que les programmes sociaux étaient sacrés et qu'ils ne seraient pas désindexés. Tout à coup, ils ont changé d'idée et souscrivent à un projet de loi qui s'en prend aux enfants. Ils le font au nom de la réduction du déficit ou, du moins, c'est ce qu'ils prétendent. Ils affirment que notre déficit est trop lourd et que des économies s'imposent. Le gouvernement met de côté un milliard de dollars, afin d'indemniser les gros déposants dans des banques qui ont fait faillite, mais il ne peut dépenser quelques dizaines de millions de dollars pour les enfants du Canada. Cet argent va aux femmes qui, dans bien des cas, comptent parmi les pauvres de notre pays.

D'ici à 1990, cette mesure de désindexation partielle aura permis au gouvernement d'économiser de 500 à 600 millions de dollars. Or, il veut maintenant dépenser d'un seul coup près d'un milliard de dollars, afin de renflouer les banques et de corriger ainsi les erreurs commises dans ce dossier. C'est tout à fait injuste et je ne crois pas que les ministériels aient été élus pour agir ainsi. Nous devons faire tout en notre pouvoir pour forcer le gouvernement à retirer ou à modifier ce projet de loi.

Le programme d'allocations familiales a été lancé en 1945. Son universalité a été décrétée en 1947. Cette année-là, quelque 7.7 p. 100 des dépenses fédérales étaient consacrées au paiement des allocations familiales. Cette proportion n'est plus que de 2.4 p. 100 des dépenses du gouvernement. Les dépenses relatives du gouvernement à l'heure actuelle dans ce domaine équivalent au tiers de ce qu'il dépensait en 1947. Pourtant, il soutient que le déficit est trop important, qu'il faut rogner sur les programmes sociaux pour économiser de l'argent dans le but de renflouer les banques de Barbara. Je ne suis pas

d'accord là-dessus et les citoyens ordinaires ne le sont pas non plus; il vous arrive certainement, monsieur le Président, de souhaiter intervenir pour signaler l'injustice de ce projet de loi. Ce n'est pas pour prendre des mesures de ce genre que le gouvernement a été élu.

• (1700)

Il y a autre chose que je trouve fort étrange. L'automne dernier, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a déclaré, je m'en souviens bien, que le parti conservateur était bienveillant, qu'il se souciait des démunis et qu'il ferait tout en son pouvoir pour aider les Canadiens ordinaires. Il a déclaré à la Chambre que la moindre somme que le gouvernement économiserait en réduisant le budget de certains programmes sociaux serait redistribuée aux plus pauvres au moyen de programmes sociaux améliorés à leur intention. D'après lui, pas un sou de cet argent ne servirait à réduire le déficit. Ce n'est pourtant pas ce que soutient le parti conservateur maintenant. Ce n'est pas ce que prétend à présent le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Il soutient que le déficit est trop important, qu'il nous faut comprimer les dépenses pour le réduire. Monsieur le Président, nous venons encore une fois, je le pense bien, de voir le gouvernement sérieusement changer d'avis. Il n'est guère étonnant que les hommes politiques, les gouvernements et les partis politiques rendent cyniques les citoyens à qui l'on fait des promesses avant d'être élu pour faire exactement le contraire après. Je voudrais bien que le gouvernement me dise quelles sont ses priorités.

Je viens d'une région qui a été victime d'une grave sécheresse. La situation des agriculteurs est très précaire. On nous dit cependant, jour après jour, que le gouvernement ne peut pas faire de paiements à l'acre. On ne peut pas prévoir une aide d'urgence pour les agriculteurs du fait de l'énormité de la dette nationale. On nous dit qu'il nous faut réduire les allocations familiales, décision qui touche les petits Canadiens et les assistés sociaux, toujours en raison de l'ampleur de la dette nationale. En même temps, le gouvernement nous réclame 1 milliard de dollars pour renflouer les banquiers du pays. Il va déboursier des centaines de millions de dollars du fait de l'exemption de \$500,000 sur les gains en capital qui bénéficiera essentiellement aux bien-nantis du pays. Il veut subventionner le secteur pétrolier et gazier à coups de centaines de millions de dollars. Tous ces projets mis ensemble nous coûtent des milliards de dollars, monsieur le Président. Et pourtant, nous n'arrivons pas à dépenser quelques dizaines de millions de dollars de plus par an pour garantir l'indexation des allocations familiales afin de s'assurer que si le coût de la vie augmente de 9 p. 100, les allocations familiales augmenteront de 9 p. 100 ou que si le coût de la vie augmente de 6 p. 100, elles augmenteront également de 6 p. 100.

Dans notre pays, il y a des gens qui souffriront si le chèque d'allocations familiales est réduit ne fût-ce que de \$2 ou \$3 par enfant par mois. Cette diminution aura une forte incidence sur leur budget et risque de les empêcher d'acheter le lait et les aliments nutritifs pour leurs enfants. L'argent que les mères canadiennes reçoivent sous forme d'allocations familiales est consacré à l'achat de biens de consommation. Ces achats stimulent l'économie, qu'il s'agisse de lait, ce qui aide l'industrie laitière, ou de vêtements pour les enfants, ce qui aide le secteur